



RAPPORT D'ACTIVITES 2021



SOMMAIRE

Edito

2021 : un Collectif mobilisé pour la démocratie et les libertés par l'éducation populaire !

1

Un collectif en mouvement

- Espaces de travail
- Vie statutaire
- Actions structurantes
- Outils du réseau

4

6

8

11

4 orientations

- Pour une société de coopération
- Pour un droit à l'éducation populaire tout au long de la vie
- Pour une société plus démocratique
- Pour une société qui sait fertiliser les accords et les désaccords

14

18

23

28

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans le contexte des Elections

32

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les espaces de représentation

34

Annexe : associations membres du Cnajep – année 2021

41



2021 : un Collectif mobilisé pour la démocratie et les libertés par l'éducation populaire !

« Cet acte de défiance envers toutes les associations va les fragiliser au moment même où leur engagement est essentiel pour le maintien de la paix sociale et l'exercice de la citoyenneté. »¹

Dès le mois de janvier 2021 et sans relâche jusqu'en décembre, le Cnajep s'est mobilisé contre le projet de **contrat d'engagement républicain** contenu dans la loi confortant les principes de la République. **Analyse critique, mise en débat**, sensibilisation du réseau et bien sûr **interpellation** des élu.es de la République contre ce projet qui met en danger les libertés fondamentales et la démocratie. Une mobilisation qui s'est faite au sein du Mouvement associatif et au sein du Collectif réuni autour de la Ligue des droits de l'Homme.

Démocratie et collectif au cœur des enjeux de l'année

C'est de la façon la plus collective possible que le Cnajep a ainsi élaboré son plaidoyer en vue des **Elections présidentielles et législatives** de 2022 tout en portant avec les Crajep celui des **Elections régionales** qui se sont tenues en 2021 : pour une politique régionale pour l'éducation populaire, pour une politique de jeunesse ambitieuse !

Du collectif toujours puisque plus de 200 responsables de l'éducation populaire ont participé à l'**événement du 15 décembre** présentant le plaidoyer et interpellant les candidat.es aux élections présidentielles : L'éducation populaire, une fabrique de la République.

Du collectif encore lors du **festival Provox** en juillet au cœur de la campagne poitevine pour donner la parole à plus de 150 jeunes et leur permettre d'échanger avec des décideur.es afin d'améliorer justement la participation politique de tous les jeunes.

2021 a été marqué par la continuité des restrictions liées à la crise sanitaire. **Du collectif, pour dénoncer** la vulnérabilité économique et psychique des jeunes pendant les périodes de confinement ; pour dénoncer le manque de co-construction des politiques jeunesse ; pour alerter des conséquences de l'annulation ou report des formations BAFA-D sur la bonne tenue des ACM de l'été et du parcours de formation des animateur.trices.

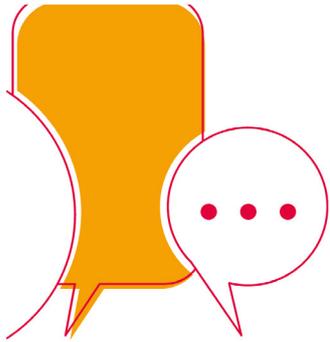
Du collectif au-delà de nos frontières pour préparer avec nos homologues suédois et tchèques la **Présidence française de l'Union européenne** de 2022. Le Cnajep, conseil national de jeunesse français, s'est mobilisé pour que les enjeux de politiques jeunesse soient sous les projecteurs !

Du collectif **100% Educ pop** pour promouvoir l'éducation populaire tant par les auditions des membres sur leur projet que par la préparation des premières **Rencontres nationales de l'éducation populaire à Poitiers** en 2022.

Une nouvelle fois en 2021, les associations de jeunesse et d'éducation populaire avec le Cnajep, dans les Crajep, ont défendu avec force et convictions **l'éducation populaire comme une richesse pour la République**.

Arnaud TIERCELIN, Lucie BOZONNET, Yann RENAULT
coprésident.e.s du Cnajep

¹ Extrait du communiqué commun « [Nous refusons une laïcité détournée contre nos libertés](#) », décembre 2021



Un collectif en mouvement



Organisation du Cnajep en 2021



Instances

Assemblée permanente des membres / Assemblée générale
Comité exécutif et d'animation
Bureau

Groupes de travail

Commissions permanentes
Groupes d'appui

Equipe

Déléguée générale
Déléguée générale adjointe
Directrice administrative, financière et vie du réseau
Chargée de projet Dialogue structuré
Chargée de communication en alternance, *de décembre 2020 à septembre 2021*
Chargée de projet Evènements, *de novembre 2021 à avril 2022*

Commissions, groupes de travail, webinaires,
représentations extérieures

959 Journées bénévoles



Formations FDVA

153 Journées bénévoles

Vie statutaire

309 Journées bénévoles

Espaces de travail

Commission Education Populaire

Yann RENAULT (FRANCAS)

10 réunions

Groupes d'appui

Education populaire et culture

Patricia Brenner (FCSF)
8 réunions

Education populaire et pratiques sportives

Loïc Rosetti (FAGE/ANESTAPS)

Transition écologique

Michaël Ramalhosa (FRANCAS)
3 réunions

Education aux sciences par les sciences

Olivier Las Vergnas (AFA)
8 réunions

Formation professionnelle qualifiante

Patrice Raffet (CEMEA)
Noël Prioux (UFCV)
2 réunions

Animation volontaire BAFA-D

Anne Carayon (JPA)
4 réunions

REPRÉSENTATIONS

Association des Déposants aux
Archives Jeunesse Education
Populaire (ADAJEP)

Institut national de la jeunesse et
de l'éducation populaire (INJEP)

Conseil National de la Transition
Ecologique
(CNTE)

Comité National de la Culture
scientifique, technique et
industrielle (CNSTI)

Commission Professionnelle
Consultative des Métiers du Sport
et de l'Animation (CPC)

Comité de concertation relatif
aux Formations - Qualifications -
Emplois dans les champs du sport
et de l'animation

Commission Animation territoriale

Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)
5 réunions

Espaces de travail

Commission Europe International

Mieke DANGERDORF (CMJCF)
Marie-Rose ASKER (SGDF)
4 réunions

Groupe d'appui

Franco-allemand

Maxime BOITIEUX (PEC)
3 réunions

REPRÉSENTATIONS

Coordination SUD

France Volontaires

Office franco-Allemand pour la
jeunesse (OFAJ)

Office franco-Québécois pour la
Jeunesse (OFQJ)

Forum européen de la jeunesse

Conseil national du développe-
ment et de la solidarité interna-
tionale (CNDSI)

Comités Erasmus + Jeunesse et
Sports

Conseil consultatif jeunesse du
Conseil de l'Europe

Commission Politique jeunesse

Lucille BERTAUD/Lucie BOZONNET (MRJC)
8 réunions

Groupes d'appui

Engagements et SNU

Anne CARAYON (JPA)
1 réunion

Dialogue structuré territorial

1 réunion

REPRÉSENTATIONS

Conseil d'orientation des
politiques jeunesse (COJ)

Comité de pilotage du
Programme PIA jeunesse

Commission de surveillance et
de contrôle des
publications destinées à
l'enfance et à l'adolescence

Ce collectif en mouvement s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée qui demande une mobilisation importante de ses membres.

Malgré la situation sanitaire qui a perduré en 2021, le Bureau du Cnajep a décidé, comme en 2020, de maintenir les instances en visioconférence ; et les vice-président.es de maintenir également en visioconférence, les commissions permanentes : commission animation territoriale, Education populaire, Politique jeunesse et Europe/international ainsi que les groupes d'appui : Dialogue structuré territorial, Animation volontaire, Formation Professionnelle Qualifiante, Culture éducation populaire, Education aux sciences par les sciences, Transition écologique.

Nous avons constaté que le travail en visioconférence a favorisé une mobilisation plus forte de nos membres. Quand le contexte sanitaire s'est amélioré, quelques réunions ont pu se tenir en présentiel.

Par ailleurs, les instances du Cnajep ont décidé de poursuivre la co-présidence qui avait été mise en place pour une période de transition jusqu'en juin 2021. Cette co-présidence est animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Lucille Bertaud/Lucie Bozonnet, vice-présidente Politique jeunesse et Yann Renault, vice-président Education populaire.



Assemblée permanente des membres / Assemblée générale

L'ensemble des membres : associations et Crajep

3 réunions (2 APM et 1 AG)



Comité exécutif et d'animation

24 membres

AFA, AFOCAL, ANACEJ, ANIMAFAC, CEMEA, CMJCF, CNFR, COTRAVAUX, CPCV, EEDF, EEUDF, FAGE, FCSF, FEDERATION DES AROEVEN, FEDERATION LEO LAGRANGE, FRANCAS, JOC, JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, PEUPLE ET CULTURE, SGDF, UFCV, UNHAJ

6 réunions



Bureau

10 membres

Marc GUIDONI (AFOCAL)
Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)
Camille DOMBRET (FEDERATION LEO LAGRANGE)
Mieke DANGENDORF (CMJCF)
Cécile THEVENET (FAGE)

Claude GASSMANN (FCSF)
Yann RENAULT (FRANCAS)
Arnaud TIERCELIN (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT)
Lucille BERTAUD/ Lucie BOZONNET (MRJC)
Marie-Rose ASKER (SGDF)

10 réunions

En 2021, deux associations membres ont connu une procédure de liquidation judiciaire :

La Fédération Française des Maisons des jeunes et de la Culture, issue de la République des Jeunes, fondée en 1948 dans l'affirmation d'une démocratie républicaine retrouvée.

Les MJC et associations adhérentes, constituant la FFMJC, étaient un élément essentiel de la vie sociale, culturelle et économique d'un territoire de vie : pays, région, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier...

Un travail de convergence s'est alors ouvert avec la CMJCF pour les MJC des deux réseaux.

Genepi, association étudiante créée en 1976, qui œuvrait en faveur du décroisement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes incarcérées, ses bénévoles et la société. Chaque année, plusieurs centaines de bénévoles tentaient de recréer un lien entre la société et les personnes détenues par des actions menées des deux côtés des murs des lieux d'enfermement.



Le Cnajep est composé de

73 organisations membres

et de **17** Crajep (*liste disponible en annexe*)

Actions structurantes



Provox - le dialogue structuré européen en France

8ème campagne en 2021 « Participation, Emancipation, Transformation »

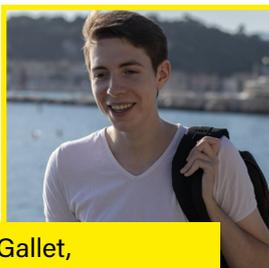
Le 8e cycle du Dialogue jeunesse de l'UE s'est déroulé du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021 sous le trio de présidences Allemagne - Portugal - Slovénie et avait pour thématique l'Objectif jeunesse N°9 « Des espaces de participation pour tou.te.s » - il a été renommé « Participation, émancipation, transformation » par le Groupe National de Travail !

Pendant 18 mois, il a été l'occasion de mener une enquête au niveau européen, d'avoir des temps de réflexions et d'échanges en région, de se réunir pour co-construire des propositions politiques avec des décideur.e.s, d'obtenir des recommandations concrètes sur la manière de mettre en œuvre cet objectif jeunesse aux niveaux européen, national, régional et local. Puis de tester et mettre en œuvre une partie des solutions élaborées dans le cadre d'un dialogue entre les jeunes et les décideurs politiques.

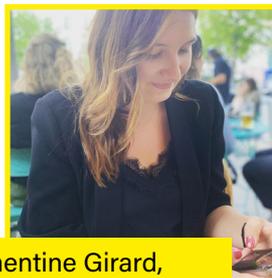


Objectif jeunesse N°9
Des espaces de participation
pour tou.te.s

Durant l'année 2021, le GNT a été composé de 26 structures associatives, institutionnelles et 4 Crajeps. Chaque cycle, nous lançons également un appel à jeune délégué.e. Cette année, nous avons reçus 42 candidatures et le groupe national de travail ainsi que le CEA du Cnajep ont retenu les candidatures de deux jeunes nouveaux délégué.e.s : Enzo Gallet et Clémentine Girard. Un système de jeunes délégués territoriaux a également été identifié comme levier pertinent par le groupe de travail pour coordonner la participation des délégations régionales et se faire l'ambassadeur de la démarche en région - ils seront progressivement mis en place en fonction des territoires, des possibilités partenariales et de l'élaboration d'un système de suivi par le Cnajep.



Enzo Gallet,
jeune délégué Provox



Clémentine Girard,
jeune déléguée Provox

jeunes délégué.e.s territoriaux



Actions structurantes

Le lancement de la campagne

Un événement de lancement s'est tenu le 16 octobre 2020 qui a permis de faire la transition entre un cycle et un autre. A la petite Halle de la Villette, le nouveau Groupe national de travail et d'autres jeunes (une quarantaine de participant.es) ont défriché la thématique pour identifier les sous questions pertinentes.

La thématique de travail autour d'un seul objectif Jeunesse N°9, nous a permis de mobiliser largement les organisations. Une autonomisation des structures a été favorisée par la création de 6 sous-groupes thématiques autour des objectifs spécifiques du Youth goal (Participation et inclusion / participation et processus de co-décision / participation et représentation / participation et espaces virtuels / participation et organisation de jeunes et jeunes / Participation et informations). Chaque groupe a eu la charge de suivre sa sous-thématique sur les 18 mois du cycle. Cette organisation a favorisé la rencontre

entre membres du groupe de travail avec des sous-groupes de 4 ou 5 organisations différentes.



Un Festival Provox en vrai !

Le Festival Provox s'est tenu en 2021 au CPA Lathus près de Poitiers aux côtés du Crajep Nouvelle-Aquitaine. Dans un cadre champêtre et serein, près de 150 jeunes ont pu se retrouver en vrai pour débattre, rencontrer des décideur.es et construire des propositions concrètes pour améliorer la participation des jeunes.

A partir de questions précises :



Fake news, désinformation, langue de bois : comment lire entre les lignes ?



Être jeune en politique : est-ce vraiment possible ?



De la manif' au conseil municipal de jeunes : comment peser dans la décision politique ?



Fractures sociales, discriminations multiples, ... : pourquoi certains jeunes sont-ils toujours exclus ?



Réseaux sociaux, Civics tech, Big Data : révolution démocratique ou contrôle politique ?



De bénéficiaires à décideur.e.s : comment les associations forment-elles des militant.e.s ?



Actions structurantes

Le Manuel Provox

Suite au Festival Provox, un travail collectif a été entamé avec le Groupe national de travail pour construire le manuel Provox de mise en œuvre.



La clôture du cycle

Afin de clôturer en beauté ce cycle et de valoriser au mieux les propositions des jeunes, la clôture s'est faite lors de l'évènement du Cnajep du 15 décembre qui présentait le plaidoyer du Cnajep en vue des Elections de 2022. Une table ronde a été dédiée à la valorisation des propositions du cycle par les jeunes délégués Provox.

Des chiffres clefs



1 000

personnes ont reçu le manuel Provox du 7ème cycle



390

participant.e.s aux rencontres numériques



3

événements partenaires avec l'Institut Jacques Delors, l'Agence Erasmus + et le NEUJ Pro réunissant des décideurs politiques, des professionnels de la jeunesse et des jeunes



30

organisations membres du Groupe National de Travail



2

formations au plaidoyer organisées par l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes et la Fédération des Centres Sociaux réunissant plus de

350 jeunes



1

rencontre régionale organisée par le Crajep Haut de France et le Cnajep avec **52** décideurs politiques et **44** jeunes



1

événement de clôture organisé par le Cnajep avec **5** CRAJEPS, **219** participants, **10** décideurs politiques et **31** organisations membres du Cnajep



1

festival Provox organisé par le Cnajep le 2,3,4 juillet dans le département de Vienne (86) a réuni **11** invités politiques et **160** jeunes

Outils du réseau



Site internet

Rénové en 2018, le site internet du Cnajep est le support qui permet de mieux connaître le cnajep et d'y retrouver les ressources ou l'annuaire des membres. Avec plus de 70 000 pages visitées pendant l'année, il est aujourd'hui plus maniable mais aussi plus riche en ressources, avec notamment trois nouvelles rubriques particulièrement utilisées.



Espace ressources

Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec un outil de recherche par types de document ou par thématique.



Intranet

Espace dédié aux membres du Cnajep, il est aujourd'hui plus facile d'utilisation. Il est possible d'y retrouver les documents internes des instances et groupes de travail, ainsi que d'y déposer directement des offres de missions ou d'emploi.



Offres de missions & emplois

De part son rôle de coordination, le Cnajep est amené à relayer les besoins de ses organisations membres en termes de bénévoles ou de salariée.s. Plus globalement, le site du Cnajep permet de faire connaître les missions et demandes des associations propres au champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette rubrique est l'une des plus consultées sur le site du Cnajep.



Blog des Crajep

Il s'agit d'un espace en ligne dédié aux Crajep exclusivement, servant à renforcer la connaissance et la coopération.



Lettre interne

A vocation interne uniquement, la lettre interne permet de combiner l'ensemble des mails que le Cnajep souhaite adresser au réseau. Ce mailing hebdomadaire permet de donner à voir l'activité du Cnajep, que ce soit sur les rendez-vous politiques, la vie du Cnajep (commissions, groupes de travail, instances) ou pour transmettre des appels à mobilisation. On y retrouve également toutes les semaines une revue de presse.



Revue de presse

Il s'agit là pour le Cnajep d'assurer une mission de veille sur un ensemble de thématiques larges, concernant le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle a vocation à nourrir les réflexions de chacun.e et apporter de l'information pour les espaces de travail.



Outils du réseau

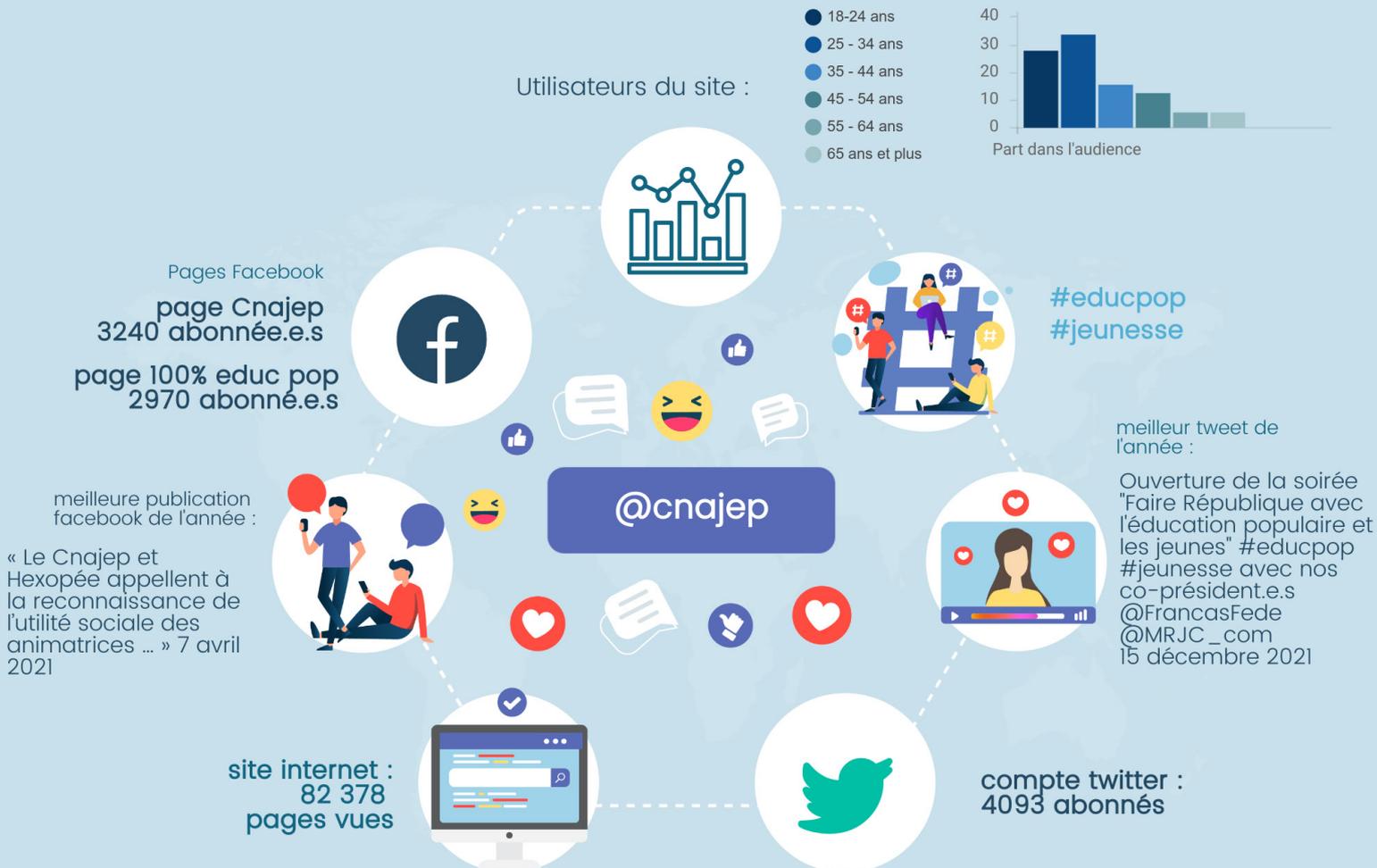
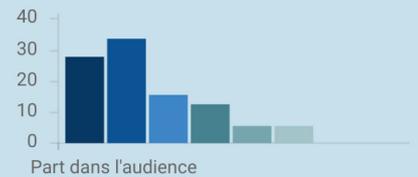
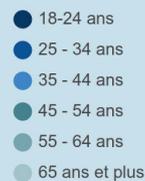


Le Cnajep diffuse ses informations à l'externe (communiqués, participations à des évènements, publications...) essentiellement via ses réseaux sociaux. La visibilité continue de s'accroître de manière générale.

Le Cnajep s'adresse en premier lieu à ses associations, c'est sa première cible. Ce sont elles qui vont servir de relais et s'adresser directement à un public plus large. La capacité du Cnajep à transmettre l'information à ses membres et à leur permettre de partager rapidement et facilement est donc primordial et cela reste donc une priorité dans le développement des canaux de communication.

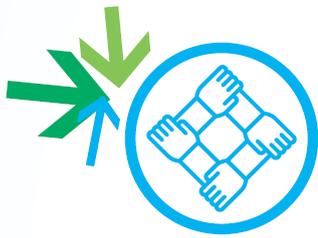
2021 en quelques chiffres

Utilisateurs du site :



4 orientations





POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)

La France doit prendre la présidence du Conseil de l'Union Européenne pour 6 mois le 1er janvier 2022. La Suède (de Juillet à Décembre 2022) et la République Tchèque (de Janvier à Juin 2023) assureront les présidences suivantes et ce Trio présidentiel sera amené à travailler conjointement sur un programme de 18 mois. Le *Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse* porté depuis 2011 par le Forum européen de la Jeunesse, la Commission européenne et le trio présidentiel est une partie conséquente de cette collaboration.



La présidence de l'UE est l'occasion d'illustrer, concrètement autour d'événements fédérateurs, la place de la France dans l'UE et de renforcer une vision favorable et constructive de l'Europe, plus que jamais nécessaire face à la crise que nous connaissons aujourd'hui.

Bien orchestrée, cette présidence permettra pour la France :

- d'organiser un événement fédérateur pour mettre les enjeux européens et de jeunesse au cœur de l'attention,
- d'approfondir le lien et l'articulation entre les enjeux de politiques de jeunesse territorial, national et européen,
- et d'en permettre l'appropriation par les organisations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes, le grand public.

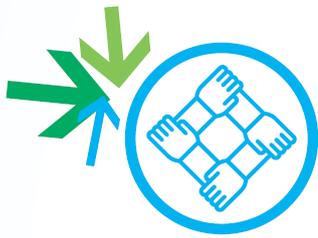
En 2021, le Cnajep en tant que Conseil national de jeunesse (CNJ) a travaillé de concert avec le Bureau des relations internationales de la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) pour coconstruire un cadre de travail et préparer cette PFUE. Un comité de pilotage s'est tenu une fois par mois. Des temps de présentation de la PFUE aux organisations et institutions se sont tenus en avril et en juin, chaque fois coconstruit et coanimé par le Cnajep et la DJEPVA.

A partir de septembre 2021, les réunions se sont multipliées afin de préparer la conférence européenne de jeunesse accueillie à Strasbourg fin janvier 2022 et ce, dans un contexte d'incertitude quant au format présentiel versus distanciel.

FOCUS

- La question des coopérations et des alliances stratégiques travaillée dans un groupe dédié «Stratégie Plaidoyer Communication» animé par Camille DOMBRET (Fédération Léo Lagrange) en 2020 a porté ses fruits en 2021 et a permis un meilleur dialogue et des alliances.
- Les espaces d'interlocutions du Cnajep ont pu être cartographiés et des rencontres ont été initiées notamment avec le FONJEP, Hexopée, le Collectif contre la loi confortant les principes républicains, ... Ces rencontres ont donné lieu à des coopérations opérationnelles détaillées dans les parties suivantes.





POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Elaboration et portage



Le Big bang des politiques de jeunesse

La plateforme pour un Big bang des politiques de jeunesse qui réunit le Cnajep, des associations membres du Cnajep et des acteurs de la solidarité a décidé de travailler à un bilan du quinquennat en termes de politique jeunesse. Ce travail a démarré en septembre 2021 dans l'objectif de pouvoir élaborer un document avant les Elections de 2022.

L'occasion d'analyser collectivement avec des acteurs non issus de l'éducation populaire le «Plan 1 jeune 1 solution» ainsi que des dispositifs d'Etat tels que le Plan Mentorat, le SNU, ...



Le Pacte du pouvoir de vivre

Le Cnajep a rejoint le Collectif Pouvoir de vivre à l'été 2019 dans l'intérêt précisement de pouvoir travailler à des réponses systémiques : sociales, environnementales, ... et voir la convergence d'un certain nombre d'enjeux. En 2020, les organisations se sont retrouvées pour discuter d'une stratégie qui pourrait être le premier acte de la Conférence de transformation sociale et écologique appelée par le collectif.

En 2021, le Pacte s'est mobilisé pour produire 90 propositions pour le pouvoir de vivre en vue des élections présidentielles et législatives. Le collectif a collecté ses propositions parmi les plus de 60 membres et 35 groupes locaux qui en font partie. Ce propos appelle à un pacte pour un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique.



PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

FOCUS

Un des éléments marquants de l'année 2021 est la nouvelle représentation du Cnajep au **CESE** à partir d'avril. Cette nouvelle représentation est portée par Evanne JEANNE-ROSE, vice-président de l'UNHAJ. Il incombait au Cnajep de proposer une candidature de moins de 30 ans. Evanne a rejoint le **groupe OEMJ (Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse)** du CESE. C'est donc dans une démarche de coopération avec les autres représentant.es de ce groupe mais aussi en articulation avec le groupe des associations animé par le Mouvement associatif, qu'Evanne a commencé à porter la parole du Cnajep sur les enjeux tant de politique jeunesse que d'éducation populaire dans la commission **Travail et Emploi** et en tant que vice-président de la commission **Environnement**.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

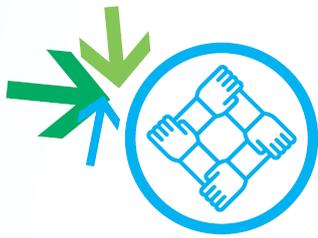


CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Cette représentation est l'opportunité de réfléchir à de **nouvelles alliances** avec des acteurs de la société civile membres du CESE comme les syndicats, ...

Cette représentation est enfin l'opportunité de relancer les travaux du **groupe d'appui du Cnajep «Transition écologique»** qui souhaitait justement se remobiliser au -delà de la représentation au CNTE.

En effet, la prise en compte des enjeux écologiques est au cœur du plaidoyer du Cnajep pour les Elections 2022 et le cycle Provox 2022 porte sur cette thématique. Différents faisceaux convergent pour favoriser la redynamisation du groupe d'appui pour 2022.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

FOCUS

Deux nouvelles représentations

En 2021, deux nouveaux espaces de représentations ont été investis par le Cna-jep ; les deux suivis par la commission Europe International. Il s'agit de la représentation au sein du **CNDSI, le Conseil national pour le Développement et la Solidarité internationale**, et de la représentation au **Conseil consultatif pour le Jeunesse du Conseil de l'Europe**.



Le **Conseil national pour le Développement et la Solidarité internationale (CNDSI)** est l'instance de dialogue politique du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères avec ses partenaires, concernant la politique de développement et de solidarité internationale. Les représentant.e.s de la société civile ont pour ambition de se coordonner pour y porter une parole collective. La coordination se fait avec Coordination SUD.



Le **Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe (CCJ)** est le partenaire non gouvernemental dans la structure de cogestion qui établit les normes et les priorités de travail du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et fait des propositions de priorités, de programmes et de budgets pour l'avenir. Il réunit 30 représentant.e.s d'organisations et de réseaux de jeunesse non gouvernementaux en Europe. Sa tâche principale consiste à conseiller le Comité des Ministres sur toute question relative à la jeunesse. Le travail collectif est coordonné en lien avec le Forum européen de la jeunesse.

Ces deux mandats ont en commun de porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans une dimension internationale et s'inscrivant en coopération avec d'autres acteurs de la société civile.



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Laboratoire d'idées



100% Educ pop : les auditions

Dans le cadre de sa campagne 100% EDUC POP, le Cnajep a décidé d'auditionner des organisations membres volontaires. Ce chantier s'inscrit dans la stratégie Education populaire de la Commission posée sur trois ans pour :

- analyser la mise en action des projets politiques d'éducation populaire et déterminer les freins rencontrés dans la mise en œuvre notamment dans le lien aux pouvoirs publics
- structurer un plaidoyer pour un droit à l'Education Populaire tout au long de la vie, texte structurant de la charte.

Enfin, ce chantier répond aux besoins des membres énoncés lors de la Conférence annuelle des Président.es d'associations du Cnajep de janvier 2020 : réaffirmer les spécificités de l'éducation populaire dans la vie associative.

Ces auditions permettront de réaliser :

- Un document de regards croisés en partenariat avec l'INJEP
- Un document de restitution autour des traits communs et de la diversité des projets
- Des séminaires pour mettre en débat les problématiques qui ressortent de ces auditions
- Des supports vidéo pour animer des événements, des conférences, des formations, ...

Les auditions ouvertes au réseau sont complétées par des capsules vidéo qui valorisent les associations participantes.

En 2021, 12 auditions ont été réalisées : CEMEA, ATD Quart Monde, FAGE, MRJC, EEUDF, Francas, CMJCF, JOC, UFAL, CNFR, Coexister et SGDF.

Des capsules vidéos ont été élaborées afin d'être diffusées dans le cadre des élections de 2022.

Analyse des modèles socio-économiques des AJEP

Depuis plusieurs années, le Cnajep participe aux travaux du FONJEP sur l'analyse des modèles socio-économiques des AJEP (associations de Jeunesse et d'Education populaire). En 2021, le Cnajep a suivi particulièrement une des expérimentations menées par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et s'est engagé dans un processus de réflexion pour élaborer des outils et pistes concrètes.

Pour le Cnajep, ce projet s'inscrit dans la volonté de donner à voir les spécificités des AJEP et de dégager des axes de plaidoyer pour mieux les soutenir.





POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

PROJEP
Rencontres de la Prospective
pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire

Depuis décembre 2021, le Cnajep est invité au Conseil d'administration du FONJEP. Claude GASSMANN (FCSF) assure cette représentation. Le Cnajep a également participé à la table ronde d'ouverture du cycle PROJEP.

FOCUS



Valoriser et promouvoir l'éducation populaire en coopération avec d'autres ...

Parmi les chantiers de la commission Éducation populaire du Cnajep, un porte sur la volonté de dresser **des chiffres clefs** sur les AJEP agréés. Les premières réunions se sont tenues en 2021 à l'initiative du Cnajep invitant le FONJEP, le PAJEP, Hexopée, la JPA et la DJEPVA à réfléchir ensemble à ce que pourraient constituer des chiffres clefs.

En 2021, se sont tenues également les premières réunions Cnajep/Djepva afin de réfléchir à la mise en œuvre de la loi confortant les principes républicains relatif au **renouvellement des agréments JEP**. Le projet porté par le Cnajep est de transformer en opportunité ce renouvellement et de permettre de (ré)interroger sur le sens de l'agrément. C'est aussi pour le Cnajep la volonté de réaffirmer la notion de partenariat et de contribution forte des AJEP par l'agrément délivré par l'Etat. En un sens, réaffirmer Etat et Cnajep, le sens de l'agrément et profiter des renouvellements pour organiser une large campagne d'informations.

C'est aussi pour promouvoir et valoriser l'éducation populaire en coopération avec d'autres et notamment les collectivités territoriales que le Cnajep s'est engagé dès l'été 2021 dans la préparation des premières **Rencontres nationales de l'Éducation populaire à Poitiers**. Un copil tous les mois s'est tenu pour définir ces premières rencontres et les organiser.

Pour le Cnajep un double enjeu :

- Permettre la rencontre entre les AJEP et les collectivités territoriales et faire culture commune
- Poser les bases d'une déclinaison sectorielle JEP de la Charte des engagements réciproques

En 2021, cette promotion de l'éducation populaire s'est aussi traduite par la volonté au Cnajep de construire une parole forte et collective quant aux évolutions du BAFA-D annoncées par la secrétaire d'Etat à la jeunesse. Ainsi, un **nouveau groupe d'appui Animation volontaire - BAFA-D** s'est mis en place dans le but de partager les analyses et d'être force de propositions pour soutenir l'animation volontaire.

Le **groupe d'appui Formation professionnelle qualifiante** a, quant à lui, poursuivi son objectif de construire collectivement la parole des représentant.e.s du Cnajep pour représenter le Cnajep dans les diverses instances institutionnelles : CPC, Comité de concertation Apprentissage, formation Habilitation BAFA-D du COJ.

Les groupes d'appui au Cnajep sont des espaces de débats, d'échanges de pratiques et d'analyses de la mise en action des projets politiques d'éducation populaire.



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

En 2021, le **groupe d'appui Education populaire et culture** a mis au débat la contribution qu'il avait élaboré en 2020 pour les droits culturels.

Un webinaire organisé en mars a réuni près de 50 participant.es afin d'échanger sur le texte et de discuter les questions suivantes :

Que font les AJEP qui relèvent des droits culturels ? Que cela change-t-il dans les pratiques et/ou positionnements ? Quelle articulation entre la démarche d'éducation populaire et les droits culturels ?



Le **groupe d'appui Education aux sciences par les sciences** a, lui, élaboré une lettre au réseau sur l'importance de l'esprit scientifique comme un cap à tenir pour les associations d'éducation populaire :

« Les associations d'éducation populaire doivent tenir le cap en ce qui concerne l'éducation aux sciences et par les sciences. En effet et plus que jamais, il faut faire face :

- *d'un côté au complotisme et au procès systématique de la science,*
- *de l'autre au lobbying non moins déterminé d'une partie du monde économique dominant pour discréditer toute critique de la science et du « progrès » en taxant ses auteurs d'obscurantistes. [...]*

C'est dans ce contexte complexe qu'il faut (ré)affirmer que l'acquisition et la mobilisation de l'esprit scientifique représentent un enjeu fondamental de l'Education et de la Démocratie. Il appartient aux associations d'éducation populaire d'adapter leurs stratégies à la lueur de cet enjeu éducatif et politique. »

Lettre au réseau, janvier 2021

Le groupe d'appui organisait en mai un webinaire pour mettre au débat ce texte. Ce webinaire a réuni près de 90 participant.es et a permis d'échanger sur le lien entre éducation populaire, esprit critique et esprit scientifique.

Elaboration et portage



Mobilisation pour les élections

En 2021, le Cnajep s'est particulièrement mobilisé dans le contexte des élections régionales et de lancement de la campagne des élections présidentielles et législatives de 2022.

Un travail particulièrement productif et collectif.

A retrouver plus en détails à la page « PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CONTEXTE DES ELECTIONS » .



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Participation aux Assises de l'animation lancées par la secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse

En novembre 2021, la secrétaire d'Etat à la jeunesse lançait les Assises de l'animation dans l'objectif de repenser les Accueils collectifs de mineurs, de faire évoluer le BAFA, de s'interroger sur la pénurie d'animateurs.trices, ...

Le Cnajep a participé au lancement et s'est engagé ensuite dans une interlocution avec le cabinet de la secrétaire d'Etat pour préparer les séances suivantes de 2022. Ce fut l'occasion de réaffirmer l'importance de bien distinguer l'animation volontaire et l'animation professionnelle avec une nécessité de les soutenir et de les renforcer toutes deux.

Ces Assises ne sont pas sans lien avec un certain nombre d'interpellations que le Cnajep a porté auprès du Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse avec Hexopée en avril pour le maintien des stages de formation à l'animation volontaire : *« La relation de confiance nouée entre les services de l'Etat et les organismes de formation et l'esprit de responsabilité qui nous anime tous doivent concourir à maintenir, en cette période de crise sanitaire, une offre de formation pour l'animation volontaire. Ce maintien, indispensable à la tenue dans les mois à venir des accueils collectifs de mineurs, doit se faire dans un esprit de partenariat fort. »*

Courrier Cnajep/Hexopée à la Directrice de la DJEPVA, avril 2021

Le Cnajep soutenait également en avril une interpellation des organismes de formation qui formulaient des propositions concrètes pour prévenir les impacts de la situation sanitaire sur les activités d'accueil et de formation BAFA-D :

« Nos associations présentes depuis le début de cette crise, sont impliquées dans la sécurisation des sessions de formation afin de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble des acteurs : les stagiaires et leurs familles, les formateurs, les permanents de nos structures. Nous souhaitons réaffirmer notre pleine conscience des enjeux sanitaires actuels. Cependant au-delà de ces enjeux, il est aussi urgent que nous puissions répondre aux besoins et aux attentes de nos jeunes dont la situation devient extrêmement préoccupante et construire les conditions de la reprise d'activité ».

Courrier des OF soutenu par le Cnajep, avril 2021

Enfin, dans un communiqué commun Cnajep et Hexopée interpellaient en avril les pouvoirs publics :

« Le Cnajep et Hexopée appellent à la reconnaissance de l'utilité sociale de ces acteurs.trices et à leur protection prioritaire. Le Cnajep et Hexopée appellent les pouvoirs publics nationaux comme locaux à une reconnaissance plus forte et médiatique de l'action des animateurs et animatrices. Ils appellent aussi à ce qu'ils continuent à être protégés de la meilleure manière notamment en leur permettant de se faire vacciner prioritairement, à l'instar des enseignant.es, des soignant.es et des travailleuses et travailleurs sociaux. »

Missions à haute valeur éducative et sociale : Les animatrices et les animateurs !,
Communiqué, avril 2021



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

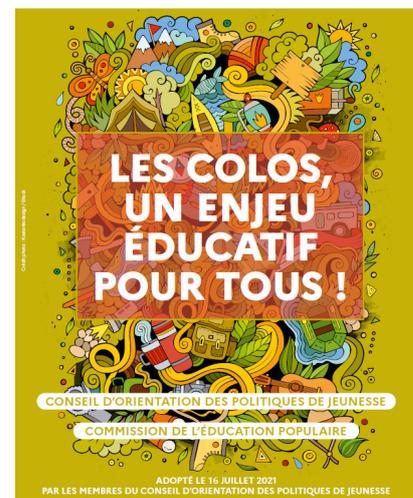
Au sein du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) ...

Le Cnajep préside la **Commission Education populaire du COJ** en la personne d'Anne CARAYON (JPA). L'enjeu pour le Cnajep est de pouvoir créer des articulations entre les travaux de cette commission et les travaux de la commission Education populaire du Cnajep, afin de nourrir les deux espaces.

Dans une lettre de mission à l'attention de la Présidente du COJ, la Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement a souhaité que le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) se penche sur **les enjeux de développement des colonies de vacances.**

Un avis a notamment été remis au Premier ministre sur les colos. : « **LES COLOS, UN ENJEU ÉDUCATIF POUR TOUS !** ».

Le Cnajep a particulièrement contribué également « *Aux réflexions européennes portant sur la valorisation des compétences sociales liées à l'engagement* » qui ont donné lieu à une contribution du COJ.



Contribution du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

**Aux réflexions européennes
portant sur la valorisation
des compétences sociales
liées à l'engagement**



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Laboratoire d'idées



Le dialogue structuré, laboratoire pour une démocratie participative en actes !

Qu'il soit régional, européen, ou local, le Cnajep accompagne l'émergence progressive de dialogues structurés incarnés pour co-construire des politiques publiques plus en phase avec les véritables besoins des jeunes.

La mise en œuvre de l'article 54 de la loi "Egalité et Citoyenneté" pour expérimenter ce concept au niveau des territoires est un enjeu fort du Cnajep.

Fort d'une dynamique en territoire qui commence à se révéler, les Crajep, à l'animation des dialogues structurés territoriaux, ont proposé la **création d'un groupe d'appui dédié au dialogue structuré territorial**. L'objectif est de faire de ce groupe de travail un véritable outil de partage au service des démarches de participation des jeunes dans les territoires.

En complémentarité du GNT (Groupe National de Travail) du Dialogue Structuré européen, il s'agit d'un espace d'échanges de pratiques, d'expériences et de co-formation pour les expérimentations territoriales.

Il permet aux Crajep qui déploient un DST (Dialogue Structuré Territorial) d'échanger sur leur façon de procéder, sur les difficultés rencontrées et les leviers identifiés, et pour les Crajep qui ne déploient pas de DST de s'informer, de se former pour des expérimentations à venir.

Par ailleurs, **le Cnajep anime des formations sur le DST** : en 2021 deux jours de formation au sein du Crajep de la Réunion et une journée au sein du Crajep Normandie.

Le Cnajep est reconnu et soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse pour « animer la dynamique de dialogue structure territorial ». C'est dans un esprit de co-construction et de partenariat enthousiasmant que le Cnajep œuvre avec le Bureau des politiques de jeunesse de la DJEPVA. **Un second kit d'action** a ainsi pu être élaboré : il donne à voir les expérimentations qui se déploient sur le territoire et apporte des clefs pour se lancer dans un processus de DST. Ce kit a été élaboré également avec l'ANACEJ.

Ce partenariat permet par ailleurs au Cnajep d'intervenir aux côtés de la DJEPVA dans des **formations des agents de l'Etat** en déconcentrés ainsi que dans des formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur les enjeux et les méthodes pour « Co-construire une action publique territoriale en direction des jeunes ».





POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Réorganisation du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) : l'occasion de mieux situer la place des jeunes ?

En 2021, le COJ, qui est une commission administrative à renouveler tous les 5 ans, devait de nouveau être confirmé par décret. Pour la secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse, c'était l'occasion de réorganiser ce Conseil. La place des jeunes ayant été citée comme un enjeu, le Cnajep a élaboré une *Note d'opportunité* pour le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse : **Donnons-nous les moyens d'un processus original et unique en Europe !** pour mieux penser la participation politique des jeunes dans cet espace.

En s'appuyant sur son expérience en matière de dialogue structuré européen et territorial, **le Cnajep proposait la mise en place d'un dialogue structuré national** (échelon manquant en France) dont le COJ serait le pivot :

« A un moment où la jeunesse plus que jamais cherche à se faire entendre et demande à être écoutée sur ses propres projets de société. A un moment où les liens et la confiance se distendent de plus en plus entre représentant.e.s élu.e.s, institutions et jeunes citoyens. A un moment où la démocratie représentative cherche à se réinventer sous des formes de participations plus directes. Les espaces de concertation institutionnels ont déjà entendu ces signaux. Le CESE entame ainsi une mue intéressante vers plus de prise en compte de la parole citoyenne. Aux côtés d'espaces de représentant.e.s de la société civile organisés, il s'agit également de prendre attache plus directement avec les jeunes citoyens, via le système des tirages au sort, via la prise en compte de pétition et la validation des signatures dès 16 ans. [...] Mais surtout grâce à la promesse que fait le dialogue structuré aux jeunes et aux décideur.e.s, celui d'être entendu mais plus encore de travailler ensemble à la mise en place de politiques publiques plus efficaces et plus en phase avec les besoins des usagers. »

Note d'opportunité pour le COJ, avril 2021

Nos propositions pourtant très concrètes n'ont pas été retenues dans la nouvelle organisation du COJ.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Elaboration et portage



Analyse et mobilisation – projet de loi confortant les principes de la République

Dès 2020, le Cnajep a travaillé à l'analyse du projet de loi et a participé à des temps d'échanges tant à l'Assemblée nationale qu'avec le Cabinet des Secrétaires d'Etat Sarah El Haïry et Marlène Schiappa.

En janvier 2021, le Cnajep et les Crajep interpellaient les sénateurs.trices :
« A l'heure de l'examen du projet de loi confortant le respect des principes de la République, le Cnajep, les 75 organisations nationales de jeunesse et d'éducation populaire et les 17 Crajep qui le composent, souhaitent que ce texte soit celui du renforcement des associations dont les actions confortent effectivement ces principes. Ce texte ne doit pas être celui de la défiance, mais il doit témoigner de la confiance entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, dans l'esprit qui a conduit à la signature d'une Charte d'engagements réciproques en 2001 puis en 2014. Nos associations craignent que les mesures actuellement prévues par ce texte portent en elles, quand bien même ce ne serait pas leur objectif, un risque fort de fragilisation de la liberté associative dans ce qu'elle a de plus essentiel, à savoir sa capacité à faire vivre le débat, y compris en son sein et à mobiliser les citoyennes et les citoyens au service de l'intérêt général. »

Lettre aux sénateurs.trices, janvier 2021

Le Cnajep a poursuivi l'analyse et la sensibilisation de ses membres notamment par l'organisation de deux webinaires en janvier puis en mars qui ont réuni près de 170 participant.es.

Le Cnajep s'est mobilisé en propre, au sein du Mouvement associatif pour tenter d'infléchir le projet de loi et au sein du Collectif contre le projet de loi CPR réuni autour de la Ligue des droits de l'Homme. Ainsi, dès le mois de février le Cnajep signait un communiqué commun à direction des élu.es locaux pour les interpeler sur les dangers du Contrat d'engagement républicain : « Contrat d'engagement républicain : les élus locaux doivent protéger la liberté associative ».

Loi confortant
le respect des
principes de la
République

www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043964778





POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

En avril, le Cnajep signait un communiqué commun à l'initiative de la LDH pour refuser la limitation des libertés publiques et les menaces qui pèsent sur les associations et les syndicats :

« La loi en discussion au Sénat « confortant le respect des principes de la République » inscrit dans une perspective sécuritaire une série de mesures touchant toutes les libertés publiques.

Elle met gravement en péril l'équilibre réalisé par les grandes lois laïques de 1882, 1901 et 1905.

Cette loi fourre-tout jette une suspicion généralisée sur les personnes de confession musulmane et propose des mesures tantôt imprécises, tantôt disproportionnées, mais globalement dangereuses pour les libertés, notamment au regard d'un certain nombre de libertés fondamentales. »

Communiqué commun, Projet de loi « confortant le respect des principes de la République », le 8 avril refusons la limitation des libertés publiques et les menaces qui pèsent sur les associations et les syndicats !

Ce communiqué appelait également à un rassemblement devant le Sénat, et devant toutes les préfectures de France pour défendre les libertés.

En mai, un courrier du collectif était envoyé aux sénateurs.trices et député.es s'apprêtant à étudier le projet de loi.

Après la promulgation de la loi en août 2021, le Cnajep a continué à mettre en garde quant à la mise en œuvre du Contrat d'engagement républicain.

Un troisième webinaire organisé par le Cnajep en novembre, réunissant plus de 100 participant.es, a permis de bien cerner la loi telle que votée et de confirmer l'importance de poursuivre la vigilance collectivement quant au Contrat d'engagement républicain.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

En décembre un communiqué venait clôturer cette année 2021 de mobilisation intense. Autour de la crainte d'instrumentalisation de la laïcité, le communiqué rappelait aussi :

« Le « *contrat d'engagement républicain* », organise, à compter de janvier 2022, au mépris de la liberté associative, une surveillance généralisée des associations qui solliciteront des subventions ou la mise à disposition d'une salle publique. Les élus locaux ne devront plus seulement apprécier la qualité du projet présenté par une association pour décider de le soutenir ou non, mais devront mettre en place un contrôle général de son organisation, du comportement de ses membres, de ses actions de plaidoyer, au risque d'interprétations arbitraires des principes républicains énumérés dans le décret d'application de la loi. Cet acte de défiance envers toutes les associations va les fragiliser au moment même où leur engagement est essentiel pour le maintien de la paix sociale et l'exercice de la citoyenneté.

Refusant de voir nos libertés ainsi menacées, nous engagerons des recours auprès de la Commission européenne contre la loi « confortant les principes de la République » pour non-respect de la charte des droits fondamentaux de l'Union et devant le Conseil d'Etat contre le décret instaurant le contrat d'engagement républicain. Nous invoquerons les atteintes aux libertés d'expression et d'association, la disproportion du mécanisme de responsabilité collective pesant sur les dirigeants, salariés, membres et bénévoles des associations, et l'inconstitutionnalité des nouveaux dispositifs d'agrément prévu.

Nous interpellons également les élus locaux et les candidats à l'élection présidentielle afin qu'ils refusent de mettre en place les dispositifs de contrôle prévus par le décret et qu'ils veillent à ce que la lutte contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes ne porte pas atteinte aux libertés de toutes et tous.

Nous restons pleinement mobilisés pour renforcer la participation citoyenne dans une République laïque, sociale et solidaire, garante de la liberté et de l'égalité des droits. »

Communiqué commun, *Nous refusons une laïcité détournée contre nos libertés*, déc. 2021

Ces interpellations et actions pourtant sans relâche ont eu peu d'impact sur la loi, elles ont été portées très collectivement créant ainsi de nouveaux collectifs dans lequel le Cnajep s'est engagé.

Nous refusons une laïcité détournée contre nos libertés
Communiqué commun

Le Comité interministériel du 9 décembre dernier présidé par le Premier ministre marque la reprise de l'offensive du gouvernement pour imposer son point de vue dogmatique sur la laïcité au détriment des libertés fondamentales de toutes et tous.

En cette période de pandémie, marquée par les inquiétudes sociales, l'Etat mobilise des moyens extraordinaires pour organiser à tous les niveaux de ses administrations la mise sous contrôle des collectivités territoriales, des associations et d'entreprises privées. Les mesures annoncées dans le prolongement de la loi du 24 août 2021 « confortant les principes de la République » risquent d'affaiblir encore l'unité de la société qu'elles prétendent renforcer et d'alimenter des passions haineuses et stigmatisantes envers les personnes cataloguées comme de confession ou de culture musulmane.

Une « charte de la laïcité » s'appliquerait désormais à toutes les personnes salariées des entreprises travaillant pour la puissance publique, impliquant une obligation de neutralité semblable à celle des fonctionnaires, dans une vision extensive et abusive des missions de service public. Alors que le monde du travail, avec ses organisations syndicales, avait jusqu'ici su régler les problèmes de façon concertée, les nouveaux contrôles et intérêts ne peuvent qu'accroître les tensions et susciter de nouvelles polémiques. Ces contraintes, complexes à mettre en œuvre, seront source de contentieux car difficilement compatibles avec l'interdiction des discriminations dans l'emploi inscrites dans le droit français et européen et la protection des libertés d'expression et de conscience.

La liberté des élus locaux et la libre administration des collectivités territoriales seront elles aussi entravées avec un « déferé laïcité » ouvert aux préfets pour contester toute décision qu'ils estimeraient contraire à leur vision de la laïcité. Les risques d'abus sont évidents, tout comme les risques d'une remise en cause de la démocratie locale ainsi sommée de se soumettre aux dogmes du gouvernement.

Le « contrat d'engagement républicain » organise, à compter de janvier 2022, au mépris de la liberté associative, une surveillance généralisée des associations qui solliciteront des subventions ou la mise à disposition d'une salle publique. Les élus locaux ne devront plus seulement apprécier la qualité du projet présenté par une association pour décider de le soutenir ou non, mais devront mettre en place un contrôle général de son organisation, du comportement de ses membres, de ses actions de plaidoyer, au risque d'interprétations arbitraires des principes républicains énumérés dans le décret d'application de la loi. Cet



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Laboratoire d'idées



Les commissions et groupes d'appui du Cnajep : des espaces de débat au service du plaidoyer

Les groupes d'appui au Cnajep mettent en discussion des sujets d'actualité qui souvent font débat, dans l'objectif justement de faire émerger des points de convergence et de continuer à « fertiliser les désaccords » sur les points de divergence.

Le **groupe d'appui Education populaire et pratiques sportives** a ainsi poursuivi la réflexion sur l'organisation des JOP2024 : la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire, la place des jeunes bénévoles, l'enjeu de l'héritage, les enjeux de citoyenneté et d'engagement, ... Des sujets qui font débat au sein des organisations de jeunesse et d'éducation populaire et des organisations de jeunes.

La **commission politique jeunesse** a poursuivi ses travaux sur les notions d'engagement, de citoyenneté active en regard du dispositif du Service national universel (SNU). Avec l'intergroupe SNU du Cnajep, la Commission a organisé en juin 2021 un webinaire qui a réuni plus de 70 participant.es. Il a donné la parole à des jeunes engagé.es, des associations de jeunesse qui accompagnent et favorisent une citoyenneté en actes, des député.es et des chercheurs.euses.

L'enjeu de ce webinaire était de pouvoir discuter collectivement les questions suivantes : Citoyenneté, engagements, faire société, faire Nation, comment penser ces sujets en dehors d'un format SNU ? Comment fabriquer la société avec l'ensemble des générations et des personnes ?

La commission s'est aussi attelée à analyser les dispositifs d'Etat : le plan « 1 jeune 1 solution », le plan mentorat, le SNU, ... Ces temps d'analyse collective ont permis au Cnajep de prendre position et de s'exprimer publiquement.

La **commission Europe International** du Cnajep s'est réunie pour aborder différents sujets, dont un temps particulier en octobre 2021 dédié à la question de la **paix**. La commission a souhaité depuis plusieurs années avancer dans sa réflexion sur l'éducation à la paix et sa place dans le projet d'éducation populaire. L'éducation à la paix avait déjà été évoquée lors de l'élaboration du positionnement sur la mobilité européenne et internationale en 2017.



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Plusieurs éléments sont ressortis de ces échanges : combattre la violence pas le conflit, renommer les choses, faire le lien avec le quotidien concrètement – paix dans la famille, paix dans l'école, ..., le lien entre paix et liberté/lutte contre les discriminations/travail de mémoire/déconstruction/démocratie, la nécessité de ne pas avoir peur des « grands mots » et de revoir ensemble pourquoi ces mots, de rappeler que cela va plus loin que « l'absence de guerre », de la place de cette question dans la formation ...

Dans la suite de ces échanges, la commission souhaite partager ces réflexions avec l'ensemble des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Implication des membres ...

Le Cnajep souhaite améliorer continuellement l'implication du plus grand nombre et fait le choix de proposer des espaces de travail divers qui permettent des modalités de travail différentes : groupes d'appui, commissions permanentes, groupe national de travail du dialogue structuré, instances, assemblées permanentes, ...

C'est dans cette logique que se tiennent chaque année deux conférences : l'une des Président.es d'associations membres et l'autre des Président.es de Crajep.

La **Conférence des Président.es de Crajep** en 2021 a été l'occasion de mettre en lumière :

- Les démarches de plaidoyer en vue des élections régionales et suites présidentielles
- Les démarches de dialogue structuré territorial qui sont une opportunité pour les Crajep et ses membres

Elle a permis aussi de faire un point de situation politique notamment sur le projet de loi confortant les principes de la République mais aussi sur la situation des jeunes dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

La **Conférence des Président.es d'associations membres** en 2021 a permis d'échanger sur notre façon de mieux porter collectivement les objets de plaidoyer élaborés par le Cnajep et de vérifier si le travail engagé correspondait bien aux besoins des membres. Il a été l'occasion de discuter plus particulièrement de :

- L'état de l'éducation populaire entre confinement et déconfinement
- L'état de la relation entre les pouvoirs publics et les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un contexte de projet de Loi confortant les principes républicains



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Elaboration et portage



Comme dit précédemment, la commission Politique jeunesse s'est d'abord exprimée en mars 2021 pour alerter sur la situation des jeunes dans une lettre envoyée au Président de la République, au Premier ministre, à la ministre du Travail, à la ministre de l'Enseignement supérieur, à la secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux député.es et sénateurs/trices. Au-delà de l'alerte, le Cnajep formulait des propositions très concrètes :

« Le Cnajep propose :

- L'ouverture du Revenu de Solidarité Active (RSA) aux moins de 25 ans ;
- Le développement de la Garantie Jeune universelle : les récentes annonces d'Elisabeth Borne sur la Garantie Jeunes universelle sont l'occasion d'intégrer d'autres questions que l'emploi pour garantir la possibilité de tous et toutes à vivre et à agir ;
- Un accueil de tou.tes les étudiant.es en présentiel à 50% des jauges, accompagné de la réouverture de l'ensemble des services universitaires ;
- De redéployer les crédits du SNU, vers une politique de jeunesse globale attentive aux jeunes qui en ont le plus besoin ;
- La reconnaissance et le soutien des différentes formes de volontariat de l'animation ;
- Un contrôle parlementaire de l'impact sur les jeunes des 6,7 milliards du plan « 1 jeune 1 solution » ;
- De conforter le rôle et la place du Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) en suivi et en pilotage d'une stratégie co-construite pour l'inclusion des jeunes. A cet égard, nous attendons beaucoup de la réflexion sur la Garantie Jeunes universelle à laquelle nous souhaitons être associés ;
- Au gouvernement de réaffirmer un cap politique vers des politiques de jeunesse structurelles qui sécurisent les parcours de tous les jeunes ;
- Au gouvernement de clarifier la gouvernance des politiques de jeunesse, du local au niveau européen, en co-construction avec les collectivités locales et la société civile organisée.

Le Cnajep demande un véritable Plan de soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire qui :

- Agissent avec et pour les jeunes sur des enjeux primordiaux : la santé, l'éducation, les mobilités, l'engagement volontaire, les pratiques sportives et culturelles, le logement, les loisirs, les vacances, ...
- Inventent chaque jour des actions avec l'ensemble des citoyen.nes et notamment les jeunes pour continuer à « faire société » même dans ce contexte de crise sanitaire. »

Lettre ouverte du Cnajep au Gouvernement, *Alerte : jeunes en danger !*, mars 2021



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSAccORDS

Cette interpellation a suscité de nombreuses réponses y compris du Président de la République et a entraîné des rencontres avec le Cabinet du Président de la République et du Premier ministre, avec la secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse, avec des député.es.

Le Cnajep poursuivait l'interpellation en octobre dans une lettre ouverte avec plusieurs syndicalistes et dirigeants d'associations pour appeler Emmanuel Macron à tenir sa promesse notamment d'un revenu d'engagement pour les jeunes pauvres, ni en emploi ni en formation.

« Le 12 juillet dernier, devant des millions de Français, vous vous engagiez avec force à mettre en place un revenu d'engagement pour les jeunes ni en emploi ni en formation. Il s'inscrivait alors dans le prolongement des travaux lancés en janvier 2021 par la ministre Elisabeth Borne sur la garantie jeunes universelle à la suite de la remise du rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse : « La Garantie jeunes, un droit pour demain ».

Il se voulait aussi un atout supplémentaire dans la politique suivie avec « un jeune une solution ». Dix mois après l'ouverture de ces travaux, nous sommes inquiets. Pourtant dès le début, nos organisations ont soutenu l'idée d'une réponse pour tous les jeunes sans soutien familial qui connaissent des situations de pauvreté. »

Lettre ouverte, « M. le Président, pour les jeunes, allez au bout de votre engagement ! », octobre 2021

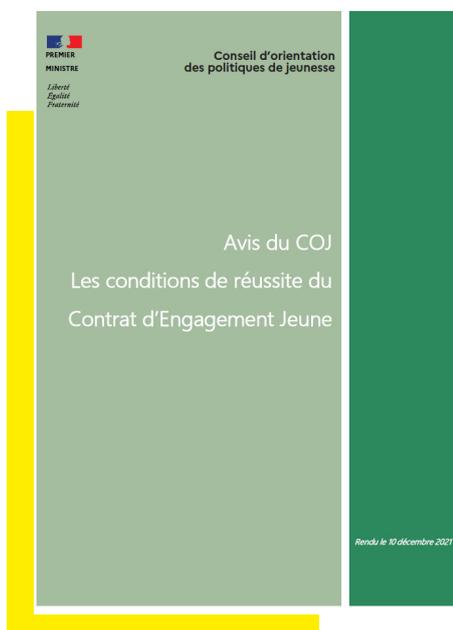
Au sein du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse ...

Les représentant.es du Cnajep investis dans les travaux de la commission Insertion

des jeunes ont pu porter la parole du Cnajep pour l'**avis relatif aux « conditions de réussite du Contrat d'Engagement Jeune »** qui a été adopté en décembre 2021 :

« Ainsi, dans son avis, le COJ réitère un certain nombre de propositions réparties en neuf conditions nécessaires à la réussite du Contrat d'Engagement Jeune, tout en insistant sur la nécessité de passer à un droit ouvert sans limite de durée pour les jeunes en situation de précarité extrême. »

Communiqué du COJ, décembre 2021



PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CONTEXTE DES ÉLECTIONS

Mobilisation pour les élections

Elections régionales

En partenariat avec les Crajep et en inter-commissions Education populaire et Politique jeunesse, le Cnajep a pu élaborer un plaidoyer pour les Elections régionales de 2021 qui s'inscrit pleinement dans la suite du plaidoyer des élections municipales et en vue des Elections présidentielles et législatives de 2022. L'ambition est de mettre en place une charte d'engagement réciproque sectorielle pour le secteur jeunesse et éducation populaire.

A retrouver sur www.cnajep.asso.fr.

RÉGIONALES 2021 **100% EDUC' POP**

L'ÉDUCATION POPULAIRE, LA JEUNESSE, C'EST PARTAGÉ !

D'IMPORTANTES CHANGEMENTS DEPUIS 2015

- Une réorganisation régionale à peine débutée.**
Des fédérations nouvellement installées, qui nécessitent de dresser un bilan partagé. Un besoin de politiques structurées à long terme.
- Une compétence Educ'Pop à assurer.**
La loi n°102 du 7 août 2015 introduit une compétence en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier.
- Un chef de file Jeunesse et un dialogue structuré à conforter.**
La loi n°102 du 7 août 2015 introduit un rôle de médiateur de l'action commune des collectivités territoriales et de leur établissement public pour l'exercice des compétences relatives à la jeunesse (et font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics).
- Un contexte particulier de crise sanitaire, sociale et économique.**
Les élections régionales de 2021 interviennent dans un contexte particulier de crise sanitaire, sociale et économique... et éducation, dans lequel les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont été et sont à la fois actives ET fragilisées; parfois encore plus.

« FABRIQUER » SA RÉGION AVEC LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE, C'EST :

- Essayer la compétence partagée Education populaire
- Faire vivre le chef de file jeunesse
- Travailler avec des réseaux d'acteurs de proximité
- Agir avec et pour les jeunes

Parce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent en transversalité à partir de champs d'intervention variés : culture, sport, logement, éducation, insertion, engagement, citoyenneté... elles ouvrent des espaces de coopération plus que jamais utiles.

Pour élaborer une politique pour l'éducation populaire, il est indispensable de penser la pluralité des engagements et des actions citoyennes.

Pour élaborer une politique de jeunesse régionale, il est indispensable de penser la pluralité des enjeux à l'échelle d'une même région et entre régions.



Lancement de la campagne pour les élections présidentielles et législatives

Un temps fort

Le 15 décembre 2021, le Cnajep réunissait lors de l'événement "**Faire République avec l'éducation populaire et les jeunes**" plus de 200 participant.e.s, une quarantaine d'intervenant.e.s et des candidat.e.s à la présidentielle. Une mobilisation au rendez-vous, malgré le contexte sanitaire !

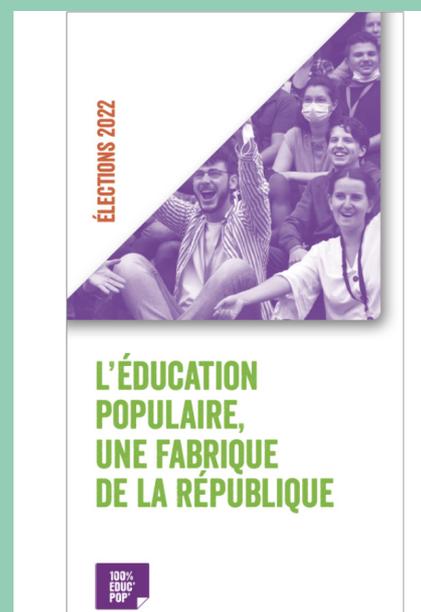


PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CONTEXTE DES ÉLECTIONS

Un plaidoyer élaboré collectivement

Un processus de travail très collectif et qui a pris le temps de la réflexion est à souligner : un premier atelier lors de l'Assemblée permanente des membres de mars, un second atelier lors de l'Assemblée générale de juin, des réunions de travail dédiées en juillet, des temps de travail en commissions Education populaire, Politique jeunesse, Animation territoriale et un dernier atelier de travail lors de l'Assemblée permanente des membres d'octobre !

Après ces nombreuses étapes d'élaboration, le plaidoyer du Cnajep pour les élections 2022 a été publié en décembre 2021 et a servi de support et de fil rouge tout au long de l'événement du 15 décembre.



Une communication dédiée

Dans ce plaidoyer, le Cnajep partage ses analyses des 5 dernières années, rappelle la richesse de l'éducation populaire, la nécessité d'agir en partenariat entre Pouvoirs publics et associations et de "Faire République" avec l'éducation populaire et les jeunes. Pour cela il identifie **5 propositions pour une politique nationale pour l'éducation populaire** et **5 propositions pour une politique de jeunesse transversale avec et pour les jeunes**.

Pour communiquer :

- invitation à diffuser le plaidoyer, en valorisant les propositions – les membres peuvent y associer leurs demandes également.
- des visuels pour les réseaux sociaux : les 5 propositions "jeunesse"/les 5 propositions "éducation populaire"
- un site dédié à l'évènement en amont d'un site dédié aux élections

“
Une loi d'orientation et de programmation pour l'éducation populaire concrétisée par 1% du budget de l'état pour la déployer

PROPOSITION 1
POUR UNE POLITIQUE NATIONALE POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Élections 2022
FAIRE REPUBLIQUE
AVEC L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET LES JEUNES

15 décembre 2021 17h 22h

📄 téléchargez le communiqué de presse

🔍 Details

“
Une gouvernance et une méthode de co-construction partagée des politiques de jeunesse

PROPOSITION 3
POUR UNE POLITIQUE DE JEUNESSE TRANSVERSALE AVEC ET POUR LES JEUNES

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DES JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP)

Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).

En 2021, pas de nouveau représentant pour le Cnajep.

MANDAT

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Conseil scientifique et d'orientation

Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.

2021 a été l'année d'installation du nouveau Conseil Scientifique et d'Orientation de l'Injep. Le Cnajep y est représenté par Raphaël Souyris (MJC de France). Notre enjeu est de renforcer la présence des thématiques éducation populaire et jeunesse dans les champs de recherche de l'Injep. De la même manière nous sommes vigilants à soutenir l'indépendance des chercheurs de l'Injep.

MANDAT

MJC de France

Comité de lecture de la revue de l'INJEP « Les cahiers de l'action »

Comme les années précédentes, le Cnajep a participé au comité de programmation de la Revue de l'Injep «Les cahiers de l'action». En 2021, au-delà des échanges concernant le choix des sujets traités dans la publication, le dialogue a notamment porté sur des évolutions concernant la manière de travailler avec les contributeurs aux différents numéros, ainsi qu'une nouvelle maquette. Le comité de programmation est toujours sollicité afin de valoriser les publications.

MANDAT

CCSC/JPA + 1 place possible

Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE)

Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.

Au sein du Conseil national de la Transition Ecologique, l'enjeu est de faire reconnaître l'apport des réseaux de jeunesse et d'éducation populaire qu'ils soient généralistes ou spécialisés car ils contribuent à la compréhension des enjeux écologiques. En interne, l'enjeu est de pouvoir partager et discuter avec les autres acteurs du Cnajep de cette question du rapport des citoyen.es au développement durable, et du levier important que représente l'éducation pour saisir ces questions. En 2021, le Cnajep a surtout porté l'importance de remettre de la réflexion et de la discussion politique dans les enjeux écologiques et de ne pas s'en tenir à des échanges uniquement techniques et d'experts au sein du CNTE.

MANDAT

FRANCAS/LIGUE ENSEIGNEMENT/SGDF

<p>Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)</p> <p><i>Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.</i></p>	<p>En 2021, les enjeux ont porté sur Qualiopi, la constitution des DRAJES, la refonte des référentiels des diplômes JEPS et les certifications inscrites au RNCP.</p>
<p>MANDAT CEMEA/FAGE/ANESTAPS</p>	
<p>Comité de coordination relatif à «l'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport»</p> <p>Comité de concertation relatif aux Formations - Qualifications - Emplois dans les champs du sport et de l'animation</p>	<p>Le groupe apprentissage s'est réuni une fois cette année. La réflexion a porté sur les contrats d'apprentissage dans les filières de formation qui marque une concordance entre les besoins (des employeurs et de leurs familles) et les OF. Point d'attention : la concurrence possible entre les lycées et leur Bac pro Animateur et les OF.</p> <p>Le groupe de concertation s'est réuni deux fois, il révèle diverses problématiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une quasi-primauté du sport sur l'animation avec des querelles quant aux équivalences à distribuer entre les 2 champs. 2. Un Bac pro Animateur qui doit tendre à prendre de plus en plus de place. A noter que les fédérations sportives sont contre toute création d'un Bac pro sport. 3. Le retard pris par le MJS dans la construction de ses diplômes autour de blocs de compétences.
<p>MANDAT UFCV</p>	
<p>Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI)</p> <p><i>Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et en cohérence avec les grandes orientations de la stratégie nationale de recherche proposées par le Conseil stratégique de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.</i></p>	<p>En 2021, une audience à notre demande avec la nouvelle présidente de ce Comité, la députée Fanette Charrier le 21 septembre 2021 (annoncée officiellement comme nommée à cette présidence par la Ministre Vidal en avril 2021) a permis de resituer l'importance du dialogue avec les mouvements d'éducation populaire. Cependant, le Conseil peine à se remobiliser et l'impulsion politique n'est pas au rendez-vous.</p>
<p>MANDAT AFA</p>	

<p>Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)</p> <p><i>Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques.</i></p> <p><i>A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.</i></p> <p><i>Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.</i></p>	<p>En 2021, le COJ a été renouvelé et les représentant.es du Cnajep ont souhaité contribuer à la réflexion sur la réorganisation du COJ du Cabinet Sarah EL HAIRY en lui adressant une note d'opportunité pour imaginer un dialogue structuré national.</p> <p>Par ailleurs, Le Cnajep, par ses représentant.es est actif au sein des groupes de travail Education populaire et Insertion des jeunes. Anne CARAYON est présidente de la Commission Education populaire, et donc au sein du Bureau du COJ.</p> <p>Côté éducation populaire, les travaux ont porté notamment sur les enjeux de développement des colonies de vacances et la valorisation des compétences sociales liées à l'engagement.</p> <p>Côté insertion des jeunes, les travaux ont porté notamment sur le contrat d'engagement jeunes.</p>
---	---

<p>MANDAT :</p> <p>Collège des jeunes et de leurs organisations : AGE/ATD QUART MONDE/RNJA/AFOCAL/FAGE</p> <p>Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : CMJCF/JPA/LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT/FRANCAS/UNHAJ/CNFR</p>
--

<p>Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse</p> <p><i>Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse »</i></p>	<p>En 2021, le Cnajep par sa présence dans le COPIL a pu apporter une vigilance quant à la place des jeunes dans les projets de PIA, quand à la possibilité d'essai-mage des bonnes pratiques de co-construction des politiques jeunesse.</p>
---	---

<p>MANDAT UNHAJ</p>

<p>Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence</p>	<p>En 2021 La FCPE a été mandatée pour siéger au titre du CNAJEP à la commission presse et publications Jeunesse du ministère de la Culture. La commission s'est réunie deux fois pour étudier 7 livres. Le travail vise, dans le respect des textes encadrant son fonctionnement, à analyser les livres qui lui sont présentés et de rendre son avis aux éditeurs.</p>
---	---

<p>MANDAT FCPE</p>

Coordination SUD**Conseil d'administration**

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

En 2021, le Cnajep a défendu le positionnement de Coordination Sud en faveur des jeunes actrices de la solidarité internationale lors de la révision de la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les Inégalités mondiales promulguée le 4 août 2021. La Commission Jeunes et solidarité internationale de Coordination Sud a également œuvré en faveur de la reconnaissance des enjeux de jeunes au sein de la stratégie 100 % lien social 2021-2025 de l'Agence Française de Développement (AFD). Le conseil d'administration de Coordination Sud a décidé de juin à décembre 2021 de rompre le dialogue collectif avec l'AFD en réaction au projet de loi sur le criblage des personnes bénéficiant de projets de développement cofinancés. Le Cnajep et ses membres ont par ailleurs contribué à la rédaction d'un manuel en faveur de la participation authentique des jeunes dans les sommets de haut niveau présentés aux institutions nationales. L'état des lieux de la prise en compte des jeunes dans les organisations françaises de solidarité internationale co-construit en 2020 a appuyé l'atelier du festival Provox « De bénéficiaires à décideur.e.s : comment les associations forment-elles des militant.e.s ? ».

MANDAT
EEDF

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)

Le CNDSI est l'instance de concertation privilégiée de l'Etat sur les questions liées à la politique de développement et de coopération internationale de la France.

Une première session plénière de la nouvelle mandature du CNDSI s'est tenue le 17 décembre 2021 en présence de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe des Affaires étrangères, et de son ministre délégué Jean-Baptiste Lemoyne. Une présentation fut faite des priorités de la présidence française de l'Union européenne et de la mise en œuvre de la loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales. Le collège des représentants des acteurs associatifs s'était réuni deux fois pour préparer cette session. Il est intervenu à plusieurs reprises et quant aux enjeux suivants : l'implication de la société civile dans le forum prévu entre l'Union européenne et l'Union africaine, la diplomatie féministe, la conférence des Nations unies sur l'eau de 2023, le non-criblage des bénéficiaires finaux sur les projets de terrain, la trajectoire en volume de l'aide publique au développement, l'augmentation des financements dédiés à la biodiversité, et le renouveau du statut de volontaire de solidarité internationale.

MANDAT
EEUDF

France Volontaires**Comité directeur**

Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

Les principaux travaux en 2021, ont porté sur la transformation du statut de France Volontaires en GIP (Groupement d'intérêt général), les missions de France Volontaires et les objectifs stratégiques structurant le prochain COP (Contrat d'Objectifs et de Performance).

MANDAT
CNAJEP

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) Conseil d'administration

L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.

En 2021, le Cnajep a poursuivi son implication dans le Conseil d'administration et le Conseil de section française. Le travail a porté notamment sur la planification stratégique 2022-2025. Du fait de la crise sanitaire et des difficultés pour se rendre au Québec le CA n'a pas eu lieu comme prévu à Montréal mais à distance. Le conseil d'administration a mandaté les secrétaires généraux pour :

1. Intégrer la gestion du risque pandémique aux processus de gestion des risques ;
2. Poursuivre l'adaptation des programmes, leur accessibilité et le soutien financier associé pour assurer leur agilité en fonction des situations qui limitent momentanément la mobilité ;
3. Proposer une définition commune des types de mobilité (physique, hybride et numérique) et sur le décompte des participants ;
4. Faire des représentations auprès des autorités gouvernementales afin que soient reconnus essentiels les programmes de l'OFQJ.

MANDAT
ANACEJ puis FAGE

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie.

L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.

Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration;

En 2021,

Conseil d'administration

Le Cnajep a poursuivi sa participation au sein de l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont tenu à souligner deux points forts lors du Conseil d'Administration de novembre, la bonne capacité d'adaptation et le soutien que l'OFAJ a pu apporter aux associations pendant la crise du COVID et un point de vigilance a été soulevée sur le rythme des appels à projets et la capacité humaine de nos associations à pouvoir y répondre.

Conseil d'orientation

Le Cnajep assure - avec son homologue allemand le DBJR - la co-présidence du Conseil d'Orientation de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Cette responsabilité permet ainsi de renforcer la place et la visibilité des organisations de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances et au-delà. Pleinement engagé dans les différents chantiers - Plan de relance, plan d'orientations, réforme des directives - le Cnajep promeut le travail des associations et des animateur-trice-s en insistant sur la reconnaissance et la valorisation de leur travail.

MANDAT
Conseil d'administration : CMJCF/CMJCF
Conseil d'orientation : PEC/CEMEA

Forum européen de la Jeunesse

Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.

En 2021, le forum européen de la jeunesse a fêté ses 25 ans !

En plus des échanges tout au long de l'année en organisations européennes, le Cnajep a participé à deux Conseils des membres du Forum. Au-delà des temps d'échanges, une motion sur la violation des droits de l'Homme au Sahara occidental et le programme stratégique du forum (climat, développement durable, droits des jeunes et démocratie) ont été votées.

En avril, il y a eu l'élection des 20 représentants du forum auprès du conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe pour lequel le Cnajep avait soutenu la candidature de Léonard Ly Tri, qui a été élu pour le mandat 2022-2023.

MANDAT
FAGE puis SGDF

Conseil Consultatif sur la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités - gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ). Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

Les organisations membres du Forum Européen de la Jeunesse ont élu en leur sein 13 représentants des ONG de jeunesse et 7 représentants des Conseils Nationaux de Jeunesse pour le Conseil Consultatif sur la Jeunesse (CCJ) du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de la stratégie 2030 pour le secteur de la jeunesse, le Conseil de l'Europe souhaite travailler sur 4 priorités :

- revitaliser la démocratie pluraliste
- l'accès des jeunes aux droits
- vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusive
- le travail de jeunesse

MANDAT
SGDF

Comité national d'Evaluation du programme Erasmus + Jeunesse

Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes

Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes.

Le Cnajep a participé au temps annuel du Comité qui se réunit en clôture de chaque campagne de candidature, une fois l'évaluation qualitative des projets terminés.

MANDAT
CMJCF

Comité national Erasmus + Jeunesse

Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires

En 2021, les travaux ont porté principalement sur le bilan 2020 des volets Jeunesse et Sport du programme Erasmus+ et du CES et d'Eurodesk, les évolutions du plan de travail 2021 de l'Agence, la nouvelle thématique « Europe » du Service Civique, le programme d'activités dans la perspective de la Présidence française de l'Union Européenne et la nouvelle nomenclature des programmes européens Erasmus+ et CES (nouveaux budgets, accréditation, priorités, etc...)

Des échanges ont porté également sur les effets de la crise et à comment revenir à des niveaux de mobilités d'avant crise.

MANDAT
FAGE/SGDF/SOLIDARITES JEUNESSES/FLL/PEC/CEMEA/CMJCF/FRANCAS

<p>Mouvement Associatif Conseil d'administration</p> <p>Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.</p> <p>Bureau Elu au sein du conseil d'administration, il est responsable de la planification des activités et est investi par délégation des pouvoirs du conseil d'administration</p>	<p>En 2021, le Cnajep par l'implication de sa représentante membre du Bureau du LMA et vice-présidente Engagement en charge de la commission afférente a pu porter la voix des AJEP dans ce contexte d'interlocution très soutenu avec les pouvoirs publics pour faire reconnaître le besoin spécifique de soutien aux associations pour dépasser la crise sanitaire, économique et sociale.</p> <p>Une contribution importante du Cnajep au sein du LMA a été réalisée également autour de la loi confortant les principes de la République.</p>
<p>MANDAT Conseil d'administration : CEMEA/FRANCAS - Bureau : CEMEA</p>	

<p>Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)</p> <p>Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.</p>	<p>En 2021, les travaux se sont centrés sur la nouvelle procédure de soutien du FDVA non plus chaque année par journée/action, mais de façon pluriannuelle avec une logique de parcours de formation.</p>
<p>MANDAT CEMEA</p>	

<p>Conseil Economique Social Environnemental (CESE)</p> <p>Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse</p> <p>La mission première du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental.</p>	<p>2021 est la première année de mandat pour le Cnajep au sein du groupe OEMJ du CESE. Début d'une nouvelle mandature pour tous les conseillers, il a fallu faire connaissance, se découvrir mais aussi partager les préoccupations des uns et des autres lors de la conférence de enjeux de septembre. Education populaire, vie associative ou politiques de jeunesse, éducatives ou de l'enfance ont été les éléments portés par le Cnajep. Après s'être approprié ce nouvel espace de représentation et avoir planté quelques graines, 2022 permettra d'en récolter quelques fruits ? A suivre...</p>
<p>MANDAT CNAJEP/UNHAJ</p>	

<p>Comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives (CNOE)</p> <p>Les Cités éducatives amènent à réfléchir et à mettre en mouvement la transversalité des communautés éducatives sur des territoires qui connaissent problématiques sociales. En tant qu'acteurs éducatifs, les AJEP ont toute leur place et un rôle précieux à jouer, sur les territoires mais aussi au sein des groupes pilotes thématiques (citoyenneté & esprit critique, égalité filles/garçons, numérique, relations avec les familles, etc.). Le CNAJEP siège dans le collège des acteurs du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) qui a pour mission d'éclairer le programme des Cités Educatives et de faire des recommandations pour les pouvoirs publics. Cette expérimentation devrait aboutir à une modélisation des « méthodes et des actions inspirantes », spécifiques à des territoires urbains fortement ségrégués.</p>	<p>Afin de nourrir le rapport annuel, le CNOE a auditionné plusieurs chefs de projets pour observer et illustrer l'articulation de leurs missions et de leurs rôles dans la mise en œuvre de la démarche des Cités éducatives. Par ailleurs, une étude nationale menée par l'INJEP a été menée auprès des chefs de projets opérationnels existant dans les 80 premières Cités éducatives.</p>
<p>MANDAT FLL puis FRANCAS</p>	

Annexe

Associations membres du Cnajep - Année 2021

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d’Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l’Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF – Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d’Enfants et de Jeunes
8. ANIMA’FAC
9. ARC EN CIEL THEATRE
10. ATC - Association Touristique des Cheminots
11. ATD Quart Monde
12. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l’Aide aux Citoyens
13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
14. CCSC – Volontariats
15. CEMEA - Centres d’Entraînement aux Méthodes d’Education Active
16. CFAG – Centre de Formation d’Animateurs et de Gestionnaires
17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
18. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
20. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
21. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
22. COEXISTER
23. CONCORDIA
24. COTRAVAUX
25. CPCV – Organisme Protestant de Formation
26. Culture et Liberté
27. DAVID ET JONATHAN
28. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
29. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
30. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
31. Familles Rurales
32. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
33. FCSF - Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
34. Fédération des AROEVEN
35. FFPU - Fédération Française des Clubs pour l’UNESCO
36. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l’Enseignement Public
37. FLL - Fédération Léo Lagrange
38. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
39. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
40. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
41. FRANCE VOLONTAIRES
42. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
43. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
44. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
45. IFAC - Institut de Formation, d’Animation et de Conseil
46. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
47. Jeunes Européens – France (Les)
48. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne
49. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
50. JPA - Jeunesse au Plein Air
51. La Ligue de l’Enseignement
52. Mouvement de La Paix
53. MMPF - Mouvement Français pour le Planning Familial
54. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
55. OCCE – Office Central de la Coopération à l’Ecole
56. PEC - Peuple et Culture
57. Planete Sciences
58. Réseau CIVAM
59. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
60. SGDF - Scouts et Guides de France
61. SMF – Scouts Musulmans de France
62. SJ - Solidarités Jeunesses
63. SPF - Secours Populaire Français
64. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse
65. STARTING-BLOCK
66. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
67. UFAL – Union des Familles Laïques
68. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
69. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
70. UNHAJ - Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes
71. Union REMPART
72. Vacances et Familles
73. YMCA



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

